

Nouvelle loi Covid votée, à cause de fumistes d'une opposition factice absents !!!

écrit par Josiane Filio | 29 juillet 2022





Vous les voyez, les places vides ? Mais quand allez-vous vous décider à surveiller ce que fait votre député ???

Au secours !

Des événements domestiques et familiaux m'ayant retenue loin de mon ordi pendant quelques jours, me voici de retour, dans le mode « exaspération et fulmination à outrance » !

La raison de mon courroux : **la fumisterie affichée de certains députés nouvellement élus** dans ce qu'il est convenu d'appeler les partis d'opposition à Macron et sa clique de menteurs-manipulateurs, professionnels de la désinformation à outrance !

Pour ceux qui, sous différents prétextes-alibis, s'abstiennent de voter, cela ne changera rien, mais j'espère que tous ceux qui ont rempli consciencieusement leur devoir de citoyen, en donnant notamment leur précieuse voix à un représentant ayant fait campagne sur le thème « ***tout sauf Macron*** »... seront aussi

révulsés que moi en découvrant qu'**une vingtaine de députés RN, une quinzaine de député LFI, plus bien d'autres composants de la NUPES... étaient absents de l'Hémicycle pour le vote sur la nouvelle loi Covid...** qui au lieu d'être retoquée, a donc pu être adoptée, et qui même amendée, n'en démontre pas moins à quel point certains nouveaux élus prétendus opposants au gouvernement Macron se révèlent sans tarder aussi mystificateurs et fumistes que beaucoup de leurs collègues, usant de ce scandaleux absentéisme à chaque séance, y compris quand des lois importantes y sont débattues !

Ceux-là, ils n'ont donc pas attendu des années pour se conduire déjà en traîtres à leurs électeurs, à l'exemple de leurs vils aînés dans le rôle !

Pour l'anecdote, je précise que dans les « non-inscrits » Emmanuelle Ménard a voté « POUR » ; et l'honnête Nicolas Dupont-Aignan a bien voté « CONTRE » en total accord avec ses discours et convictions !

Mais quelles graves et urgentissimes raisons empêchent scandaleusement ceux qui se sont présentés au suffrage des citoyens de siéger à chaque séance ?

Si encore ils étaient payés au SMIC, on pourrait comprendre qu'ils soient obligés de cumuler un second travail (*dans ce cas l'honnêteté leur imposerait de veiller scrupuleusement à la concordance de leurs horaires*)... mais ce n'est pas le cas :

L'indemnité parlementaire de base s'élève à 7 239,91 € brut mensuel depuis le 1^{er} janvier 2019 ; 5 623,23 € + l'indemnité de résidence 168,70 € + l'indemnité de fonction 1 447,98 €, soit 7 239.91 €. Elle constitue en quelque sorte le salaire du député.

Elle est assujettie aux cotisations sociales et est imposable suivant les règles applicables aux traitements et salaires. Une fois déduites les cotisations sociales, le montant net

mensuel est de 5 679,71 €.

<https://www2.assemblee-nationale.fr/decouvrir-l-assemblee/folder/les-deputes/le-statut-des-deputes/la-remuneration-des-deputes2>

Mais cela ne semble pas encore assez, semble-t-il, pour de trop nombreux élus n'offrant en échange qu'une figuration sporadique leur semblant suffisante !

Les perpétuels serrages de ceintures imposés aux citoyens, notamment souvent par les lois que ces fumistes votent (*ou pas, si absents... ce qui veut dire que peut-être leur présence eût pu changer la donne !*)

Combien de citoyens, trimant sans trêve pour des salaires de misères, ont à cœur, eux, de respecter leur contrat de travail, notamment sur la qualité et la ponctualité ?

Notons que dans les rémunérations scandaleuses (*confrontées à celles de « ceux qui ne sont rien » !*) il y a pire : et certains citoyens qui se réjouissent de **l'imminente augmentation des retraites d'un « somptueux » 4 %... ignorent sans doute qu'au même moment c'est carrément un 8,5 % qui sera attribué aux employés de l'UE.**

L'indignation est énorme : les contribuables doivent maintenant financer une énorme augmentation de salaire de 8,5 % pour les employés de l'UE. Pour les revenus les plus bas de l'UE, cela représente une augmentation mensuelle de 260 euros.

Quant à la punaise VDL (*cherchez, je ne vais pas tout vous mâcher...*) c'est carrément un pactole de 2483 € supplémentaires par mois qui portera sa rémunération (pour détruire nations et citoyens européens) à 29 205 € par mois !

<https://resistancerepublicaine.com/2022/07/18/incroyable-les-fonctionnaires-europeens-soffrent-une-augmentation-de-salaire-de-85/>

Le pire étant que peu de citoyens semblent chercher à connaître ces largesses, dans le même temps où ils se privent en permanence de presque tout... y compris et surtout de leurs libertés qui depuis le Covid-19 leur ont été rognées en quasi-totalité.

Alors certes, le texte qui vient d'être adopté (en la honteuse absence de nombreux élus dits d'opposition) prévoit ***l'abrogation expresse, et non plus implicite, des régimes permettant l'instauration de restrictions aux libertés, tels que confinement, couvre-feu ou passe sanitaire...***

Mais le nouveau dispositif prévoit qu'en cas d'apparition d'un nouveau variant du Covid particulièrement dangereux, le gouvernement pourra imposer la présentation d'un test négatif à l'embarquement, et non un pass sanitaire.

Bien évidemment, le ministre de la Santé, **François Braun**, a reconnu que le texte avait « connu un destin mouvementé », mais permettait en définitive de préserver « la nécessaire protection des Français » et le « respect des libertés publiques ».

<https://www.republicain-lorrain.fr/politique/2022/07/25/projet-de-loi-sanitaire-les-deputes-valident-un-accord-avec-le-senat>

<https://sante.lefigaro.fr/covid-19-ce-qu-il-faut-savoir-cette-semaine-la-loi-sanitaire-enfin-votee-20220728>

Le nouveau ministre de la Santé est-il avisé des déclarations du « professeur » Delfraissy, révélant que « le confinement et le vaccin n'ont servi à rien » ???

Celui qui a multiplié les informations alarmistes, celui qui, sous la pression des laboratoires pharmaceutiques et de McKinsey, a dicté la politique sanitaire du gouvernement, nous explique à présent que le confinement, la vaccination et les menaces professionnelles n'avaient servi à rien.

Jean-François Delfraissy : « Le "Zéro Covid" est un échec total. Ce sont les médias qui poussent à ça. Il faut vivre avec le virus ! »

C'est juste ce que disaient, entre autres, le Pr Joyeux, le Pr Raoult, le Pr Perronne, et nos amis les docteurs Nicole et Gérard Delépine, ainsi que tous ceux qui ont été persécutés par le Conseil de l'Ordre.

<https://pierrecassen.com/2022/07/28/delfraissy-explique-que-le-confinement-et-le-vaccin-nont-servi-a-rien/>

Au vu de ces révélations, et sachant que d'une part ce gouvernement de félons, dirigé par un psychopathe haineux et dangereux, ne s'est jamais gêné pour bafouer certains textes quand ça l'arrange... et que d'autre part, l'opposition-mosaïque est loin de marcher d'un même pas et semble, hélas, avoir déjà adopté certaines fumistes coutumes de beaucoup d'élus indignes, il est indispensable de ne pas baisser la garde, et de s'astreindre à continuer une sérieuse surveillance de nos élus.

C'est à chacun de nous de le faire, si nous voulons que cesse le laxisme ambiant, dès lors que le sésame leur a été confié, incitant beaucoup trop d'élus à mépriser leurs électeurs.

Que chaque citoyen se donne la peine, une fois connue l'identité de son représentant à l'AN, de le contacter régulièrement, notamment chaque fois qu'il ou elle brille par son absence ou par un vote à l'opposé de ses annonces...

En ce qui me concerne je l'ai fait déjà à plusieurs reprises, contactant les élus des trois circonscriptions de mon département, par courriel c'est facile et rapide... en n'omettant pas de **demande un AR de lecture...** ce qui m'a permis de constater que l'un des trois n'a jamais répondu, pour la bonne raison que plusieurs mois après, je recevais sur ma messagerie, un « avis d'annulation de mon message sans ouverture »...

Curieusement le gus n'a pas été réélu... et c'est tant mieux !

Revenant sur le vote en question, il est très simple de repérer sur le lien de l'Assemblée nationale, ci-dessus, ce qu'à voté votre représentant... où s'il était parti aux fraises, ne jugeant pas utile de vous représenter, surtout s'il avait promis de combattre Macron.

Avec **Éric Zemmour, Nicolas Dupont-Aignan, Florian Philippot...** et quelques autres, dont le patriotisme n'est jamais en défaut, et qui nous montrent le chemin, nous devons prendre notre part de la plus indispensable vigilance à propos des actions, ou non, de nos élus.

Josiane Filio, au nom de la Liberté d'expression

<https://ripostelaique.com/nouvelle-loi-covid-votee-a-cause-de-fumistes-dune-opposition-factice.html>